

> Intitulé de l'emploi

Agent de distribution postale

> Autres appellations

- Facteur
- Préposé à la distribution
- Facteur paquets
- Agent de tri

> Définition synthétique

L'agent de distribution assure les services d'acheminement, de tri et de distribution postale. Il peut être amené à tenir d'autres positions de travail selon les besoins en organisation et en polyvalence.

> Activités principales

- Traitement, classement, tri et distribution du courrier, au départ et à l'arrivée
- Traitement et distribution des EMS (express mail services)
- Travaux préparatoires de la distribution à domicile (coupage, piquage...)
- Distribution du courrier en boîtes postales et à domicile (recommandés, objets ordinaires et volumineux et relève des boîtes de dépôt) ou réalisation de la tournée des postes mobiles
- Traitement des objets non distribués (rebuts, ordres de réexpédition, avis de mise en instance des recommandés...)
- Renseignement et conseil aux clients en matière de courrier
- Suivi des objets suivis (recommandés, objets grevés de douane, mandats) via les outils informatiques mis à disposition
- Gestion des statistiques sur la tournée (points de remise, points de distribution) et alimentation du tableau de bord de l'agence
- Information à la hiérarchie des éventuels incidents de la journée

> Compétences requises

Savoir :

- Produits et services du domaine d'activité
- Réglementation postale liée à la distribution

Savoir-faire :

- Respecter les règles de sécurité routière en vigueur
- Appliquer les règles de l'OPT en matière de sécurité des personnes

Comportements professionnels :

- Intégrité et discrétion professionnelle
- Aptitude au changement, dynamisme.
- Bon relationnel avec le public et le personnel, sens de l'accueil

> Conditions particulières d'exercice

- Permis B
- Fonctionnement du lundi au samedi en fonction du règlement interne de son entité de rattachement
- Bonne condition physique
- Port d'un uniforme

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

> Proximité avec d'autres emplois